

Responsable des projets de travaux de la voirie et du patrimoine



Offre n° 0061230200945575

Publiée le 29/06/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : CDC DES SOURCES DE L'ORNE

2 rue Auguste Loutreuil

61500 SEES

Lieu de travail : SEES

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 28/08/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Voirie et infrastructures > Entretien et exploitation en voirie et réseaux divers

Grade(s) recherché(s) : Technicien principal de 1ère classe

Métier(s) : [Chargé ou chargée de réalisation de travaux voirie et réseaux divers](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

La CDC des Sources de l'Orne recherche un Responsable des projets de travaux de la voirie et du patrimoine :

Conditions :

*Poste à pourvoir dès que possible

* CDD un an renouvelable

*Recrutement dans le grade de technicien territorial

*Durée du travail : 35 heures hebdomadaires

- *Rémunération sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire
- * CNAS, participation à la prévoyance
- *Déplacements sur et hors territoire, permis B obligatoire
- *Véhicule de service
- *Poste basé à Sées

Missions / conditions d'exercice :

GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DE LA VOIRIE INTERCOMMUNALE EN AGGLOMERATION

- Elaboration du programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement pour les travaux de voirie en agglomération et l'éclairage public (programmation, chiffrage...)
- Mise en œuvre de ce programme :
 - Relevé de terrain, plan et topographie
 - Dresser des esquisses, plans, ou schémas de principe aux différents stades d'un projet
 - Consulter les partenaires et gestionnaires des réseaux et assurer la coordination entre les différents intervenants (ENEDIS, GRDF, TE61, ABF, Conseil Départemental, Orange, Eau potable, assainissement, communes, syndicats...)
 - Elaborer les pièces techniques du Dossier de Consultation des entreprises (CCTP, DQE, BPU, plans) et fournir les informations nécessaires à l'élaboration des pièces administratives ; réaliser l'analyse des offres, participer aux Commissions d'Appel d'Offres
 - Elaborer et déposer les permis d'aménager ou paysager
 - Dans le cas où la collectivité n'assure pas la maîtrise d'œuvre : Apporter des observations à chacune des étapes de la mission de maîtrise d'œuvre : esquisse, avants projets, projets, dossier de consultation des entreprises en appui aux décisions des élus.
 - Établissement des bons de commande, ordres de services, avenants,
 - Coordonner, suivre et contrôler de l'exécution des travaux ; vérifier la conformité des prestations entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés
 - Visites et réunions de chantier s : assurer le suivi technique des travaux et l'animation du chantier
 - Contrôler les calendriers d'avancement des travaux et apporter les modifications nécessaires au respect des délais et du budget engagé
 - Gérer les imprévus de chantier au quotidien
 - Assurer la communication et concertation avec les usagers sur les projets
 - Réaliser les attachements et contrôler les états d'acomptes présentés par les maîtres d'œuvre et les entreprises
 - Assister les élus dans la réception des travaux et la formulation des réserves si nécessaire
- Constitution des dossiers de demandes de subventions
- Instruction des demandes d'occupation du domaine public et rédaction des arrêtés
- Instruction des DICT
- Avis sur les autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme...)
- Délivrer les permissions de voirie sur notre domaine
- Présence aux commissions voirie, éclairage public et groupe de travail
- Gestion de l'éclairage public : Suite aux effacements de réseaux réalisés par le TE61, prévoir le remplacement de l'éclairage public avec du matériel moins énergivore ; faire les demandes de dépannages ou le faire réaliser

par les services techniques de Communauté de Communes.

GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU PATRIMOINE BATI INTERCOMMUNAL

- Veiller au bon entretien du patrimoine bâti de la Communauté de Communes (écoles, crèche, pôle santé, locaux industriels et commerciaux...) et des équipements (meublier, chauffage, ...)
- Estimer, quantifier et planifier certains travaux d'entretien des bâtiments, achat ou renouvellement d'équipements
- Réceptionner les besoins des usagers ; estimer, quantifier et planifier les interventions pour y répondre, en interne par les services ou par entreprise
- Mise en œuvre de travaux de construction, réhabilitation ou rénovation
- Elaboration du projet (Esquisse)(ou contrôle du DCE si MOE externe)
- Préparation des pièces techniques du DCE (ou contrôle du DCE si MOE externe), analyse des offres, présence aux Commissions d'Appel d'Offres,
- suivi et contrôle technique des réalisations : Suivi des opérations en phase travaux, vérification des dossiers techniques des marchés, assistance à la réception des travaux, prévision des coûts d'exploitation et de maintenance.
- Réception des travaux
- Suivi et contrôle technique des réalisations, contrôle de l'application de la réglementation en matière de sécurité, d'accessibilité PMR
- Gestion des contrats de maintenance et de vérifications périodiques avec suivi des registres de sécurité
- Patrimoine locatif : assurer les états des lieux d'entrée et de sortie

CONSEIL ET ASSISTANCE AUX ELUS POUR LA DEFINITION DES PROJETS

- Apporter des éléments techniques d'aide à la décision sur les projets (faisabilité technique, estimation)
- Assurer l'information sur les contraintes et impacts inhérents aux choix
- Alerter sur les risques techniques

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

- Travailler en étroite collaboration avec les autres services de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne et intervenir en appui technique auprès d'eux (services techniques, assainissement, eau potable, environnement, financiers, administratifs)
- Gestion du domaine public et suivi de toutes interventions sur celui-ci
- Référent pour la téléphonie et le réseau informatique pour l'ensemble des services

Profils recherchés :

Profil recherché :

1 - Diplômes :

Bac + 2 minimum de la filière technique et expérience professionnelle exigée sur un poste similaire

2 - Savoir-faire :

- *Maîtrise de la gestion de projets (de la définition à la réalisation)
- *Maîtrise de la réglementation et des techniques de travaux de bâtiments et de voirie
- *Maîtrise du Code de la Commande publique et des procédures inhérentes à la passation de marchés publics
- *Connaissance de la réglementation de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- *Notion d'aménagement paysager et VRD

3- Savoirs généraux :

- *Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- *Qualités rédactionnelles et de synthèse, capacité de communication et d'intervention auprès du public
- *Maîtrise des outils informatiques et notamment de logiciels de conception (AUTOCAD) et des outils bureautiques
- *Capacité d'analyse et de synthèse

4- Savoir-être :

- *Force de proposition et esprit d'initiative
- *Aptitudes relationnelles pour fédérer les acteurs autour d'un projet
- *Capacité à travailler en autonomie, en équipe et en transversalité
- *Motivation, dynamisme, sens de l'organisation, rigueur et capacité à prendre des responsabilités

Contact

Contact : 0233288887

Informations complémentaires :

lettre et cv obligatoires

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o061230200945575-responsable-projets-travaux-voirie-patrimoine>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.